

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MILA

SOUS DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT PATRIMOINE ET MOYENS
REF : AT/SDFS/DPM/SM/168/2024

A Monsieur : BENZAHRA HICHEM
Gérant De : EURL AIX EN PROVENCE

OBJET : MISE EN DEMEURE N°01

A/S : Des Travaux De Réfections Et D'entretien En Bâtiments Des Différentes Structures De La DOT MILA (Tous Corps D'état)

- Suite aux clauses contractuelles de la convention N° 06/DOT MILA/SDFS/DAL /2024.
- Vu le non-respect des engagements contractuels de la convention
- Vu la non prise en charge en temps opportuns des prestations demandées.
- Vu votre indisponibilité pour les commandes qui vous ont été adressées.
- Vu l'invitation qui vous a été envoyée par le service métier de la DOT (concernant les travaux du F/P Film sablé fait exposer sur les vitrages, Y/C nettoyage de la surface et la densité sera choisis par MO).
- Vu votre non réponse à cette invitation.

Nous vous mettons en demeure sous huitaine (08 jours) à partir de la date de réception de cette mise en demeure.

Passé ce délai ALGERIE TELECOM se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires selon la procédure de passation des marchés d'Algérie Télécom en vigueur, à votre égard



19 DEC 2024
Salutations distinguées,
Directeur Opérationnel
des Télécommunications de Mila

Signé: M. MAIZI Foued